



Les prochains pas sur une route déjà bien tracée

LA STRATÉGIE 2010-2015 DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

MISSION

Rassembler le plus de ressources financières et bénévoles possible de façon à ce que Centraide – particulièrement par le financement d’organismes communautaires, et en partenariat avec eux – puisse promouvoir l’entraide, l’engagement social et la prise en charge comme autant de moyens efficaces d’améliorer la qualité de vie de notre collectivité et de ses membres les plus vulnérables.

VISION

Bâtir des communautés d’entraide sur le vaste territoire du Grand Montréal. Centraide vise à faire du Grand Montréal un milieu où les personnes les plus vulnérables ont les moyens de vivre dignement. Il mise pour cela sur la capacité de prise en charge et de solidarité de la population.

AU SUJET DE CENTRAIDE

Centraide du Grand Montréal est une organisation autonome, gérée par un conseil d’administration représentatif de la communauté et dont l’action s’étend sur l’île de Montréal, à Laval et une partie de la Rive-Sud. Plus de 73 000 bénévoles s’y engagent et 50 000 d’entre eux œuvrent au sein du réseau des organismes qu’il soutient. Au-delà de 160 000 personnes contribuent financièrement à la campagne, qui reçoit l’appui de quelque 2 100 entreprises et institutions privées, publiques et parapubliques ainsi que de grandes organisations syndicales. Centraide soutient 360 organismes et projets communautaires qui aident plus de 500 000 personnes vulnérables.

POUR NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES ET QUESTIONS :

communications@centraide-mtl.org

LES PERSONNES NOMMÉES CI-DESSOUS ONT PARTICIPÉ À LA PRODUCTION DE CE RAPPORT.

Rédaction : Odette Viens

Révision : Francine Pomerleau

Impression : J.B. Deschamps

Mars 2010

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. BREF RETOUR SUR LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS 2000	5
1.1 Un meilleur financement, plus d'outils	5
1.2 De meilleurs moyens pour travailler ensemble.....	5
2. LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, UNE RÉALITÉ COMPLEXE	6
2.1 Des situations de pauvreté préoccupantes	6
2.2 Pauvreté transitoire, pauvreté persistante	7
2.3 La dimension territoriale de la pauvreté.....	8
3. LA STRATÉGIE 2010-2015 DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	8
Centraide maintiendra ses efforts	9
• Pour soutenir l'action auprès des personnes vulnérables ou exclues socialement.....	9
Centraide accentuera ses efforts	9
• Pour favoriser le développement du plein potentiel des générations montantes et l'amélioration de leurs conditions de vie	9
• Pour mieux soutenir les lieux de mobilisation des communautés	10
• Pour renforcer les compétences et le leadership communautaires.....	11
4. LES FONDEMENTS DE L'ACTION DE CENTRAIDE	11
4.1 Le soutien à des approches de l'action communautaire	11
4.2 Les façons de faire caractérisant Centraide.....	13
CONCLUSION	16
LISTES DES PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE DE RÉFLEXION	17
NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	20

INTRODUCTION

Chaque année, les dons solidaires¹ de plusieurs milliers de personnes et d'entreprises sont confiés à Centraide du Grand Montréal. Ces donateurs veulent ainsi contribuer à faire une différence dans le combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Bien que Centraide ne soit pas le seul, loin de là, dans ce champ d'action, il joue un rôle unique en créant un espace où des personnes provenant de différents milieux et groupes de la société se rencontrent autour d'un même but : améliorer la qualité de vie de notre collectivité et de ses membres les plus vulnérables.

Parce qu'il mène une campagne annuelle de collecte de fonds, Centraide rapproche ceux qui donnent et ceux qui bénéficient de l'action des organismes communautaires. Il tisse des liens entre, d'une part, les gens qui souhaitent mettre à contribution leur temps, leur argent, leur savoir-faire et leurs réseaux et, d'autre part, ceux qui au quotidien déploient des efforts pour susciter un changement social ou pour atténuer les effets de la pauvreté. Ainsi, Centraide rassemble, au-delà de leurs différences, des personnes qui créent ensemble une large communauté d'entraide.

Ces personnes ont en commun d'être sensibles aux inégalités sociales et à leurs conséquences sur les conditions de vie d'une partie de leurs concitoyens. Bien qu'on reconnaisse, du moins au Québec, la responsabilité première des gouvernements dans la lutte contre la pauvreté, la société civile a de tout temps, et encore aujourd'hui, voulu participer au mieux-être collectif. Dans la région du Grand Montréal, Centraide représente un instrument privilégié que la société civile s'est donné pour actualiser une telle contribution, en soutenant l'action communautaire.

Au fil du temps, le réseau des organismes communautaires soutenu par Centraide s'est construit en fonction de l'évolution des problématiques sociales et des solutions proposées par les organismes, de même qu'en tenant compte de l'action des autres bailleurs de fonds. Tout comme les organismes communautaires, Centraide est une organisation autonome qui a la responsabilité de définir ses orientations et d'établir ses priorités. Il fait donc régulièrement le point sur la portée de ses investissements sociaux et sur les changements dans son environnement afin de mettre à jour ses orientations et priorités. Celles-ci guident ses décisions pour les années qui suivent. Les organismes communautaires réalisent régulièrement le même type de démarche. S'installe ainsi entre Centraide et les organismes une dynamique fondée sur le respect mutuel de leur mission et de leurs orientations respectives, avec la possibilité que celles-ci ne se rejoignent pas toujours.

En ce sens, Centraide souhaite que ses orientations soient diffusées le plus largement possible. Le présent document a été rédigé dans ce but. Il décrit la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale que Centraide a voulu préciser au cours de sa démarche d'analyse, de consultation² et de réflexion réalisée de 2007 à 2009. Cette stratégie, adoptée par le conseil d'administration de Centraide en mars 2009, s'inscrit en continuité avec l'orientation prise en 2000 de renforcer l'action communautaire et la capacité des communautés à agir collectivement³.

La première partie du document retrace brièvement le chemin parcouru par Centraide depuis 2000 et souligne ensuite certains constats inquiétants concernant la pauvreté dans le Grand Montréal. Après une présentation de sa stratégie 2010-2015, les principaux fondements de l'action de Centraide sont rappelés.

1 BREF RETOUR SUR LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS 2000

La démarche de réflexion qu'a menée Centraide a débuté par une rétrospective de son action depuis 2000. En accord avec sa vision de « Bâtir des communautés d'entraide et soutenir leur capacité d'agir », Centraide a renforcé l'action communautaire. Il l'a fait principalement par l'accroissement de son financement aux organismes, par le renforcement de leur capacité à travailler ensemble et par un meilleur soutien au développement de leurs habiletés de gestion et d'intervention. Au total, Centraide a investi près de 320 M\$ en neuf ans (2001-2010) pour consolider l'action communautaire sur son territoire. Dans la mise en œuvre de ces activités de renforcement, Centraide a parfois introduit de nouvelles façons de faire qui lui ont permis d'explorer et d'innover.

1.1 Un meilleur financement, plus d'outils

De 2001 à 2010, Centraide a augmenté son financement aux organismes de son réseau. La plus grande part a été accordée pour appuyer leur mission. L'autre part a été consacrée à consolider ou à développer de nouvelles interventions mises de l'avant par des organismes.

En plus d'apporter un meilleur soutien financier, Centraide a voulu contribuer à mieux outiller les organismes communautaires dans différents aspects de leur gestion et de leurs pratiques d'intervention. Pour réaliser cet objectif, Centraide a accru son soutien à des organismes communautaires de formation. Également, Centraide a innové dans ses façons de faire en initiant, en partenariat avec ces ressources de formation, un programme visant à appuyer les pratiques de planification et d'évaluation des résultats dans les organismes communautaires de son réseau. Près de la moitié des organismes ont bénéficié de l'un ou l'autre des volets de ce programme.

Portant un regard attentif aux dynamiques des communautés, Centraide a constaté le rôle important que jouent des leaders capables de rassembler les forces de leur milieu. Un tel leadership favorise la rencontre de personnes de différentes provenances, soutient la construction d'une vision partagée de la situation et des solutions à privilégier et maintient le cap sur le but collectif à atteindre. Observant le niveau élevé de difficultés rencontrées par les acteurs du milieu communautaire en position d'assumer ce type de leadership dans leur communauté, Centraide a innové en concevant et en rendant accessible aux dirigeants communautaires de son réseau un programme intensif de formation au leadership rassembleur. Ce programme a connu un succès qui ne se dément pas depuis 2007.

1.2 De meilleurs moyens pour travailler ensemble

L'un des engagements importants de Centraide a été de donner plus de moyens aux organismes communautaires dans leur travail avec leurs partenaires. Ceux-ci agissent dans différents secteurs d'intervention (jeunes, santé mentale, sécurité alimentaire...) et proviennent de plusieurs réseaux (communautaire, municipal, provincial...). La concertation et la coordination d'ensemble demandent des ressources. Centraide a donc accru son financement aux tables de concertation locales de Montréal, en partenariat avec la Ville de Montréal et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services

sociaux de Montréal. Il a aussi investi davantage dans des expériences semblables de mobilisation sur la Rive-Sud et à Laval.

Dans sa relation avec ces communautés locales en action, Centraide a cherché une nouvelle façon de les appuyer. C'est ce qui l'a amené à s'investir dans un projet visant à expérimenter et documenter les conditions favorisant le développement social concerté. Ainsi, à compter de 2004, Centraide a apporté à la revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel, non seulement un appui financier, mais également stratégique, en intégrant à ce projet ressources et expertises présentes dans son réseau de donateurs et de partenaires. De cette expérience, Centraide a retenu l'importance pour une communauté de se doter d'un plan d'action de quartier. Il a donc soutenu ce type de démarche collective dans d'autres communautés.

2 LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, UNE RÉALITÉ COMPLEXE

Centraide entend par situation de pauvreté le fait de ne pas avoir les ressources nécessaires pour accéder à des conditions de vie qui permettent, non seulement de satisfaire les besoins essentiels, mais également de participer pleinement à la société⁴.

Appuyé par un comité-conseil, Centraide a fait le point sur la situation de la pauvreté sur son territoire. Entre autres sources, Centraide a utilisé un rapport⁵ réalisé à sa demande par le Centre Léa-Roback qui a colligé, en 2007, des données statistiques et les résultats d'études sur la pauvreté. Quelques faits saillants ont retenu l'attention.

2.1 Des situations de pauvreté préoccupantes

Quand on y regarde de plus près, on constate que les avantages de la croissance économique de la fin des années 1990 et du début du siècle n'ont pas été partagés équitablement. Le Conseil canadien de développement social, se basant sur les données de Statistique Canada, a fait le calcul qu'entre 1993 et 2000, le revenu après impôt de la tranche supérieure des familles (les 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés) a augmenté de 35,2 %, alors que celui du décile inférieur (les 10 % des familles ayant les revenus les plus bas) n'a augmenté que de 7,3 %⁶.

Il est inacceptable qu'un demi-million de personnes vivent en situation de pauvreté dans le Grand Montréal⁷, davantage encore dans une société riche comme la nôtre. Entre 1995 et 2005, le nombre de personnes à faible revenu a diminué de façon moins importante sur le territoire de Centraide (-14,6 %) que dans l'ensemble du Québec (-23 %⁸) et il a légèrement augmenté entre 2000 et 2005⁹.

Autre donnée inquiétante, « la pauvreté est plus répandue chez les jeunes adultes et les enfants que dans la population en général¹⁰. » Cela serait attribuable au taux de pauvreté plus élevé chez les familles monoparentales et chez les familles biparentales comptant trois enfants et plus¹¹. Depuis 2000, il y a même eu, selon l'Institut de la statistique du Québec, une augmentation du nombre d'enfants vivant dans des familles à faible revenu dans l'ensemble du Québec (+2,9 %) et de façon plus importante à Montréal (+7,8 %¹²).

La situation des familles immigrantes, qui doivent faire face à des difficultés importantes liées à leur intégration (se trouver un emploi, apprendre la langue...), est particulièrement préoccupante, d'autant que les données indiquent que celles-ci ont en moyenne plus d'enfants que les autres familles canadiennes¹³. Si l'on s'attarde en plus au fait que 44 % des nouveau-nés à Montréal, en 2003-2005, viennent au monde dans une famille où la mère ou encore le père n'ont ni le français, ni l'anglais comme langue maternelle¹⁴, on comprend facilement qu'accompagner le développement de leur enfant dans la société québécoise représente pour ces parents un défi supplémentaire. Considérant que le territoire de Centraide regroupe 83 % (710 695¹⁵) des immigrants du Québec, soit 560 390 immigrants sur l'île de Montréal, 76 740 sur la Rive-Sud et 73 565 à Laval, faciliter leur intégration et améliorer leurs conditions de vie constitue un enjeu majeur à prendre en compte dans cette région.

2.2 Pauvreté transitoire, pauvreté persistante

Ces dernières années, des études ont amené chercheurs et intervenants à développer une connaissance plus fine des phénomènes de pauvreté. Des enquêtes longitudinales ont en effet établi que plus de gens qu'on ne le soupçonne vivent une situation de pauvreté à un moment de leur vie¹⁶, mais qu'il s'agit heureusement, dans la plupart des cas, d'une période transitoire. Toutefois, au Canada, « c'est 24,4 % des personnes en situation de faible revenu qui le sont toujours après cinq ans¹⁷. »

Les chefs de famille monoparentale, qui sont majoritairement des femmes, et les nouveaux immigrants (établis au Canada depuis 10 ans ou moins) font partie de ces groupes plus vulnérables, mais également les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, les personnes ne pouvant travailler en raison d'une incapacité physique ou mentale et les autochtones hors réserve¹⁸. Dans la région de Montréal, il faut aussi considérer que les femmes âgées de 65 ans et plus, surtout celles sans conjoint ni enfant survivant, sont particulièrement touchées par la pauvreté persistante¹⁹. Les personnes en situation de pauvreté persistante risquent d'être exclues socialement, faute de réseaux sociaux et de ressources pour accéder à certains services ou activités. Pour ces personnes, les ressources communautaires, avec l'appui de bénévoles engagés, jouent un rôle de premier plan. Elles procurent en effet un soutien social indispensable aux personnes exclues ou à risque de l'être et les accompagnent dans la défense de leurs droits.

D'autres conséquences de la pauvreté persistante ont été documentées. Ainsi, « l'examen longitudinal des données indique que lorsque la pauvreté se maintient, elle entraîne un cumul de vulnérabilités économiques, sociales et de santé pouvant même entraîner des effets intergénérationnels²⁰. » On sait également que le revenu familial a une incidence sur le niveau d'éducation et qu'un faible niveau de scolarité peut entraîner des conséquences telles que la précarité d'emploi, une moins bonne santé et un risque plus élevé d'être prestataire de l'aide au revenu²¹.

Ces connaissances sur la pauvreté ont accentué, ces dernières années, l'importance que notre société accorde à la prévention de la pauvreté par des actions positives en faveur de meilleures conditions de vie pour les familles et de la réussite scolaire des jeunes. Là encore, les organismes communautaires apportent une contribution importante. Ils offrent des lieux d'accueil et d'appartenance où les familles, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ont l'occasion d'être accompagnés solidairement, de vivre des expériences positives, de renforcer leur potentiel et, à travers un tel cheminement, de prendre du pouvoir sur leur vie.

2.3 La dimension territoriale de la pauvreté

La région du Grand Montréal ne présente pas, comme c'est le cas des grandes villes américaines, de lieux de très forte concentration de pauvreté. On parle plutôt de poches de pauvreté épousant rarement l'espace d'un quartier complet. Il n'empêche que certains arrondissements de Montréal, comme certains quartiers de Laval et de Longueuil, ont des proportions élevées de familles à faible revenu témoignant d'une concentration de pauvreté qui, dans certains cas, est accompagnée d'une concentration immigrante importante. Dans d'autres quartiers, on retrouve davantage des populations défavorisées ayant subi les effets de la désindustrialisation et qui vivent une situation de pauvreté de longue durée, parfois même depuis plusieurs générations.

Les résultats d'analyses récentes²² comparant l'incidence de quelques facteurs de pauvreté dans l'ensemble des secteurs de recensement de l'île de Montréal mettent en évidence différentes géographies de la pauvreté. Par exemple, dans un secteur donné, un lien peut être fait entre le facteur d'immigration récente et la pauvreté, alors que dans un autre, concernant le même facteur, l'effet est inversé du fait que les immigrants de ces espaces ne sont pas en situation de pauvreté, bien au contraire.

D'ailleurs, devant la complexité des interactions entre les différents facteurs de pauvreté, un consensus s'est établi au Québec, et dans la région de Montréal en particulier, sur la nécessité de soutenir les communautés locales sur la base de leur propre lecture de la situation et des solutions qu'elles veulent mettre de l'avant. Bien sûr, cette approche est complémentaire au déploiement de programmes sociaux (filet de sécurité sociale, soutien pour intégrer le marché du travail, accès au logement...), à des services publics accessibles et adaptés aux populations à faible revenu et vulnérables, de même qu'à une fiscalité redistributive.

3 LA STRATÉGIE 2010-2015 DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

La persistance de la pauvreté oblige à une recherche constante des meilleures stratégies pour participer à la réduire. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale constitue un champ d'action aux contours très larges où plusieurs acteurs sont présents. Dans cet environnement, Centraide souhaite apporter la meilleure contribution possible. Se basant sur les connaissances les plus récentes concernant les phénomènes de pauvreté et sur les résultats de sa démarche de réflexion, Centraide s'est doté d'une stratégie 2010-2015.

Cette stratégie repose sur quelques prémisses :

- Centraide continuera de soutenir un réseau diversifié d'initiatives et d'organismes communautaires et de renforcer leur action de différentes façons (financement, formation, mise en réseau, accès à des expertises spécifiques...).
- Afin d'accroître son impact sur la mise en œuvre de solutions pour aider les personnes qui vivent une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, Centraide intensifiera son soutien dans certains champs d'action.

- Le développement des communautés constitue la trame de fond de l'action de Centraide. En continuité avec ses orientations des années 2000, Centraide contribuera au dynamisme des communautés locales et régionales qui déploient des efforts pour l'amélioration des conditions de vie.
- Centraide joue un rôle plus significatif en agissant de façon stratégique et proactive. Il est stratégique lorsqu'il appuie ses choix sur une vue d'ensemble des enjeux et consensus locaux et régionaux. Il est proactif en initiant ou suscitant certains projets (ex. : le programme de soutien au leadership rassembleur). Centraide poursuivra dans cette voie.

Concrètement, au cours des prochaines années, Centraide orientera ses investissements de la façon suivante.

➔ Centraide maintiendra ses efforts :

Pour soutenir l'action auprès des personnes vulnérables ou exclues socialement

Certains groupes de la population risquent plus que d'autres de vivre en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ce peut être relié, entre autres phénomènes, à l'éclatement des familles, au vieillissement, à des limitations fonctionnelles ou à des problèmes de santé mentale. Souvent, les personnes touchées par ces situations connaissent un cumul de difficultés et des contraintes telles que leurs chances d'atteindre un niveau de vie décent s'en trouvent réduites.

Plusieurs organismes communautaires agissent sur les conditions sociales des personnes vulnérables en leur procurant un soutien individuel, un réseau d'entraide, un lieu d'appartenance, des possibilités d'engagement auprès de leurs pairs. Pour certaines personnes, l'accompagnement sur une longue période et les activités d'éducation populaire offertes par les organismes leur permettront de reprendre confiance, de développer leur potentiel et, dans certains cas, de modifier durablement leur situation en accédant à un meilleur niveau de vie. Pour d'autres, les stratégies mises en œuvre par les organismes leur permettront avant tout d'atténuer les effets négatifs de la pauvreté sur leurs conditions de vie, de briser leur isolement, de faire respecter leurs droits et de favoriser leur intégration sociale. Les organismes contribuent ainsi à créer un réseau de solidarité et d'entraide qui profite à l'ensemble des populations en situation de pauvreté.

Depuis toujours, Centraide se préoccupe des personnes les plus vulnérables qui connaissent des parcours de vie les amenant ou les maintenant dans la pauvreté, ou encore les mettant fortement à risque d'être exclues socialement. Centraide continuera de s'associer aux organismes communautaires dont l'action vise l'amélioration des conditions sociales de ces personnes.

➔ Centraide accentuera ses efforts :

Pour favoriser le développement du plein potentiel des générations montantes et l'amélioration de leurs conditions de vie

Les familles à faible revenu ont peu profité de la dernière croissance économique. Encore trop d'enfants vivent dans des familles qui n'ont pas les ressources et le soutien nécessaires pour leur procurer un

environnement et des conditions favorisant leur plein développement. Les familles immigrantes, nombreuses sur le territoire de Centraide, font face à des défis supplémentaires pour intégrer leur communauté d'accueil et accompagner leurs enfants vers la réussite scolaire.

Trop d'adolescents quittent l'école sans avoir obtenu un diplôme. Ils risquent de devenir de jeunes adultes abonnés aux emplois précaires et mal rémunérés et de s'inscrire dans un cycle de pauvreté qu'ils auront de la difficulté à éviter pour leurs enfants.

Il a également été amplement démontré que la pauvreté a une incidence sur la santé et l'espérance de vie des personnes. En somme, trop souvent, « les revenus faibles et précaires empêchent les enfants de devenir des adultes (...) dotés d'une bonne santé, de la capacité d'apprendre, de gagner leur vie et d'établir de bonnes relations avec les autres²³. »

Les organismes qui travaillent auprès des générations montantes mettent en œuvre diverses stratégies : le développement des tout-petits, le renforcement des habiletés parentales, le soutien à la persévérance scolaire, le soutien à l'intégration sociale des jeunes à risque, l'accompagnement des jeunes adultes dans un cheminement d'insertion sociale, l'accompagnement des familles immigrantes... Les activités se déroulent dans un contexte où les personnes se sentent accueillies, respectées. Les organismes utilisent le plus souvent une combinaison de stratégies incluant celles qui visent la réponse aux besoins de base et l'amélioration des conditions de vie. Ils créent ainsi des conditions plus propices au plein développement du potentiel des personnes. L'ensemble de ces stratégies permet de soutenir les personnes dans un cheminement pouvant modifier de façon durable leur parcours de vie vers une sortie de pauvreté.

Au cours de la dernière décennie, Centraide a utilisé une part importante des fonds à mieux soutenir différents types d'interventions rejoignant principalement les familles et les jeunes. Il souhaite faire davantage dans ce domaine au cours des prochaines années.

Pour mieux soutenir les lieux de mobilisation des communautés

De nombreux acteurs locaux et régionaux évaluent que les chances sont plus grandes de progresser socialement si les communautés ont la capacité de prendre en main leur développement et de mettre en œuvre des stratégies collectives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces stratégies collectives rallient des partenaires de secteurs et réseaux variés permettant d'actualiser une approche globale et intégrée des problématiques. L'action menée par chaque organisme communautaire s'inscrivant dans cette dynamique aura plus d'impact.

Centraide attache une grande importance au développement des communautés et à la mobilisation comme stratégie porteuse d'une plus grande cohésion et d'un meilleur arrimage des actions et des acteurs engagés dans le changement social.

Depuis 2000, Centraide a augmenté le financement accordé aux lieux de mobilisation où se planifient et se coordonnent des actions collectives et des projets structurants pour les communautés. Son intention est de poursuivre sur cette lancée.

Pour renforcer les compétences et le leadership communautaires

Pour relever avec encore plus de succès les défis qui sont les leurs dans un environnement qui se complexifie, les organismes communautaires ont besoin plus que jamais d'avoir accès à des connaissances, à des réseaux et à des ressources pour développer leurs compétences, leur leadership et leurs habiletés stratégiques.

À compter de 2000, Centraide a ouvert et développé un nouveau volet d'action, celui du renforcement du potentiel de l'action communautaire. Plusieurs personnes consultées ont indiqué qu'en cette matière, Centraide pouvait jouer un rôle particulier et original.

Deux créneaux de soutien qui avaient été explorés, l'évaluation des résultats et le leadership rassembleur, seront renforcés. Centraide continuera, par ailleurs, d'être attentif aux besoins de renforcement des compétences des organismes et sera proactif pour s'associer aux réponses les mieux adaptées à la réalité du milieu communautaire.

4 LES FONDEMENTS DE L'ACTION DE CENTRAIDE

Pour mettre en œuvre sa stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Centraide s'appuiera sur ses principes et ses façons de faire, dont certains seront renforcés. À l'occasion de la publication de sa stratégie 2010-2015, Centraide trouve important de rappeler et de préciser les fondements essentiels de son action.

4.1 Le soutien à des approches de l'action communautaire

Les racines de Centraide l'incitent à promouvoir et à préserver certaines approches qui font la richesse de l'action communautaire et qu'il veut voir s'actualiser dans les organismes qu'il finance.

4.1.1 L'empowerment et l'accompagnement des personnes et des groupes

Centraide réaffirme sa conviction profonde et historique, formulée ainsi en 2000 : « toute personne doit avoir la possibilité de développer son plein potentiel (...) »²⁴. Il s'agit là pour Centraide du sens même de l'action communautaire, de ce qui en fait son originalité, sa force et son but ultime : que les personnes et les groupes puissent développer les capacités d'agir sur leur vie par un meilleur accès à des réseaux d'entraide et à des ressources et puissent participer pleinement à la société. Centraide s'attend à ce que, dans les organismes, les approches, les attitudes, les façons de faire, les interventions individuelles et les actions collectives se fondent sur cette conviction et s'actualisent dans leur vie quotidienne aussi bien que dans leur vie associative.

4.1.2 L'inclusion

Centraide encourage les approches communautaires qui permettent à toute personne d'avoir sa place dans la société. De telles approches sont cruciales lorsqu'il s'agit de personnes privées d'un environnement social favorable à leur épanouissement ou qui risquent d'être isolées à cause de caractéristiques sociales ou culturelles. L'inclusion, tout autant que l'empowerment, fait partie pour Centraide des principes d'action qu'il veut encourager.

La démarche de réflexion menée par Centraide a mis en évidence le fait que la diversité ethnoculturelle devra davantage être prise en compte au cours des prochaines années. En effet, la région de Montréal constitue la terre d'accueil de la très grande majorité des immigrants qui arrivent au Québec.

Pour Centraide, leur inclusion dans la société québécoise est « un processus réciproque qui implique tous les acteurs concernés, autant les personnes issues des communautés ethnoculturelles qui pourraient vivre des formes d'exclusion que celles qui sont en mesure de lever les obstacles à cette exclusion²⁵. » Les organismes communautaires, par leur ancrage dans les quartiers, sont interpellés au premier chef par cet enjeu. Centraide s'attend à ce que la vie d'un organisme, dans tous ses aspects, reflète la composition ethnoculturelle de son milieu et qu'il adopte des approches inclusives.

4.1.3 La concertation

Dès le début des années 1990, des organismes ont demandé à Centraide de financer les premières concertations de quartier. Ce mode d'action s'est ensuite répandu progressivement sous l'impulsion du mouvement communautaire. Est-il possible aujourd'hui qu'un organisme ou une institution puisse fonctionner sans être en interaction constante avec les autres acteurs sociaux d'une communauté; sans qu'ensemble ceux-ci cherchent à coordonner leurs interventions dans une vue d'ensemble des progrès à réaliser collectivement?

La concertation n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen de conjuguer les efforts pour faire autrement, pour mettre en œuvre des solutions plus complètes, à la portée des organismes et des communautés, dans la lutte contre la pauvreté. Bien que plusieurs déplorent qu'il y ait trop de concertation, comment imaginer le développement social sans elle? Il y a certainement lieu d'améliorer les modes de concertation. C'est d'ailleurs l'un des objectifs du programme de soutien au leadership rassembleur initié par Centraide.

Se basant sur l'observation de réalisations concrètes et remarquables découlant de la mobilisation, Centraide croit qu'en participant aux actions collectives dans leur communauté locale, sous-régionale ou régionale selon le cas, les organismes communautaires renforceront leur apport au changement social. Centraide s'attend donc à ce que les organismes qu'il soutient contribuent de façon constructive, dans la mesure de leurs moyens, aux lieux de mobilisation. Ce faisant, les organismes seront appelés à inscrire leur action dans une vision globale et partagée de la situation et à proposer des solutions qui tiennent compte des différents aspects d'un problème et qui impliquent les acteurs concernés.

4.2 Les façons de faire caractérisant Centraide

La plupart des façons de faire de Centraide sont ancrées dans son histoire. Certaines ont pris place plus récemment et gagneront en importance au cours des prochaines années. Les principaux éléments qui balisent l'action de Centraide sont précisés dans les points suivants.

4.2.1 Centraide inscrit son financement dans la durée

La plus grande part des fonds que la communauté du Grand Montréal rassemble chaque année à travers la campagne Centraide va au soutien à long terme du fonctionnement d'organismes communautaires et de lieux de mobilisation. Il est reconnu que transformer des situations individuelles et collectives requiert des efforts continus que seules des organisations stables peuvent fournir. Centraide continuera de prendre en compte le fait que les processus de transformation sociale demandent du temps.

4.2.2 Centraide vise, à travers son financement, l'atteinte de résultats

Centraide s'intéresse, au-delà du volume d'action et du nombre de personnes rejointes, aux résultats que les organismes atteignent en fonction de leurs objectifs propres. Au cours de la dernière décennie, Centraide a échangé avec les organismes, dans le cadre de ses rencontres avec eux, sur la question de leurs résultats et de la mesure qu'ils en font. Centraide poursuivra résolument dans cette voie.

Pour Centraide, il ne s'agit pas simplement de comptabiliser des résultats mais bien de soutenir dans les organismes le développement d'une culture et de pratiques d'évaluation s'inscrivant dans une perspective d'apprentissage. En effet, les organismes peuvent ainsi déceler plus facilement les stratégies qui permettent d'atteindre les effets recherchés et ajuster au besoin leur action.

4.2.3 Centraide fait des choix en fonction de l'évolution des communautés et des problématiques sociales

Depuis 2001, Centraide réalise des analyses territoriales dont les résultats guident ses décisions d'allocation. Il considère la situation d'ensemble d'une communauté, particulièrement les enjeux sociaux et les dynamiques qui la caractérisent. Centraide tente ainsi de déterminer comment son financement peut être le plus significatif en fonction de la situation singulière d'une communauté et de sa capacité d'agir sur les problématiques de pauvreté. Une telle approche correspond bien à la volonté de Centraide de soutenir le développement des communautés comme moyen d'accroître l'impact sur la réduction de la pauvreté et de ses effets. En conséquence, au cours des prochaines années, Centraide renforcera son approche territoriale d'investissement.

Depuis la fin des années 1990, l'importance d'une approche globale et concertée des problématiques de pauvreté a pris de l'ampleur non seulement au niveau local, mais également au niveau régional. La sécurité alimentaire, la persévérance scolaire, le développement des tout-petits, la revitalisation urbaine intégrée, sont des exemples d'enjeux ou de sujets qui rassemblent maintenant les acteurs régionaux afin de trouver ensemble comment mieux coordonner leurs interventions et mieux soutenir l'action locale.

Centraide est partie prenante de ces espaces de mobilisation régionale. Il tente d'inscrire ses efforts de soutien à l'action communautaire en cohérence avec les objectifs régionaux. Son engagement dans les instances de concertation régionale continuera d'être pour Centraide une source précieuse d'information et le moteur d'une action mieux harmonisée au bénéfice des communautés locales.

4.2.4 Centraide est à l'écoute des besoins et des solutions émergeant des milieux

L'attention qu'il porte aux organismes et aux communautés permet à Centraide de se maintenir en alerte face aux besoins sociaux de même qu'à l'affût de solutions originales. Au cours des dernières années, Centraide a été proactif en s'associant, à quelques occasions, à des organismes communautaires dans l'implantation d'approches ayant fait leur preuve ailleurs ou pour l'expérimentation de façons différentes d'aborder une problématique.

Centraide a soutenu, entre autres, le déploiement du projet *Bonne Boîte, Bonne Bouffe*²⁶ à Montréal et à Laval, ainsi que l'implantation de programmes de persévérance scolaire comme *Passeport pour ma réussite*²⁷ à Verdun et *80, ruelle de l'Avenir*²⁸ dans le quartier Centre-Sud. Centraide a également contribué financièrement au démarrage de deux projets rassembleurs, *PHAS*²⁹ et *LIENS*³⁰ concernant la situation des personnes handicapées.

Au cours des prochaines années, Centraide continuera d'être attentif aux solutions en émergence, particulièrement celles qui rallient plusieurs acteurs et qui concernent des enjeux prioritaires dans son territoire.

4.2.5 Centraide valorise la rigueur dans l'action et le leadership communautaire

L'action communautaire au Québec a beaucoup évolué depuis la période de développement majeur des années 1980 et 1990. Une politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire autonome a permis une certaine consolidation du financement des organismes, sinon une stabilisation. Certains évoquent une professionnalisation du secteur. Dans les faits, on peut constater que le réseau communautaire s'est renforcé et que son action est plus structurée que par le passé.

Centraide juge que cette évolution comporte des aspects positifs indéniables. Une vie associative et démocratique saine, une solide gestion des ressources, une bonne planification, des mécanismes de suivi, des pratiques d'évaluation sont autant de caractéristiques que l'on retrouve aujourd'hui dans bon nombre d'organismes communautaires. De tels organismes présentent habituellement un potentiel impressionnant d'action et de rayonnement dans leur milieu. Leurs dirigeants jouent souvent un rôle de leadership important dans leur communauté et dans leur secteur d'intervention.

Centraide veillera à ce que les organismes auxquels il s'associe correspondent à ce profil ou aient la capacité de l'atteindre. À cet effet, Centraide s'engage à être plus clair à l'avenir sur ses attentes.

4.2.6 Centraide entretient des relations de confiance avec les organismes, les communautés et ses partenaires

On reconnaît à Centraide un rôle unique à cause de sa nature philanthropique, de son histoire, de ses valeurs et de son ancrage communautaire. De fait, la force de Centraide, quoiqu'en même temps sa fragilité, réside dans la confiance qu'il peut durablement inspirer aux donateurs, aux bénévoles, aux organismes, à ses partenaires sociaux et du milieu des affaires. Que ce soit dans son rôle de collecteur de fonds ou dans celui d'investisseur social, Centraide fait le pari de la transparence et mise sur des relations de confiance avec tous ses interlocuteurs.

4.2.7 Centraide implique des bénévoles dans ses choix d'investissements

Depuis ses origines, Centraide fait appel à des bénévoles pour l'accompagner dans l'évaluation des organismes et pour statuer sur l'octroi des fonds. Ce point de vue citoyen sur lequel se fonde son processus décisionnel constitue l'un des traits distinctifs de Centraide. Cette façon de faire a démontré sa valeur et sa pertinence. Elle témoigne également de l'enracinement de Centraide dans la communauté et accroît le bien-fondé de son action.

4.2.8 Centraide fait appel aux organismes pour sensibiliser les donateurs et, de ce fait, crée des liens

Les organismes financés par Centraide savent qu'ils jouent un rôle important dans sa campagne annuelle de collecte de fonds. Ce sont les organismes eux-mêmes qui peuvent le mieux expliquer les situations de pauvreté et d'exclusion sociale à des personnes qui en sont éloignées. Ce sont eux qui peuvent faire valoir avec le plus de conviction la pertinence des solutions qu'ils mettent en œuvre et encore eux qui peuvent démontrer, par des exemples éloquentes, les résultats qu'ils obtiennent. Les organismes participent ainsi avec Centraide à une vaste entreprise de sensibilisation des donateurs aux réalités sociales de leur communauté.

Centraide a constaté que ces activités ont également l'avantage de rapprocher les personnes de milieux différents. Ce faisant, il arrive que Centraide permette à des donateurs de partager leur temps, leur expérience et leurs connaissances avec les organismes communautaires.

Dans la mesure de ses possibilités, Centraide continuera de mettre à contribution les ressources et l'expertise présentes dans son réseau au profit des organismes et des communautés qu'il soutient.

CONCLUSION

En 1999, Centraide du Grand Montréal s'est donné une vision : bâtir des communautés d'entraide. À travers son soutien à des organismes et projets, il entend susciter la solidarité entre les citoyens, la collaboration et la capacité d'agir ensemble contre la pauvreté. Cette vision donne un sens à ses investissements sociaux.

La confiance que bénévoles et donateurs accordent à Centraide l'oblige à utiliser le plus judicieusement possible les fonds rassemblés, de manière à engendrer des retombées significatives dans le sens de la vision qu'il promeut. Pour mieux s'acquitter de cette responsabilité, Centraide a précisé sa stratégie qui guidera ses décisions pour les années 2010-2015.

Centraide continuera de financer un réseau diversifié d'organismes et d'initiatives communautaires qui contribuent au dynamisme de leur communauté et qui développent des stratégies concertées pour soutenir les personnes en situation de pauvreté ou exclues socialement.

Pour faire une réelle différence sur les taux de pauvreté, on doit éviter que les générations montantes ne soient piégées dans des situations qui risquent de les conduire ou de les maintenir dans la pauvreté. Centraide soutiendra donc avec plus d'intensité les actions communautaires qui se déploient dans cette perspective.

Par ailleurs, Centraide mise sur la mobilisation des acteurs en présence, et en particulier les organismes communautaires, pour la mise en œuvre de solutions complètes et cohérentes dans la lutte contre la pauvreté. Également, dans un contexte qui se complexifie, la capacité d'agir des organismes communautaires doit être renforcée. Dans ces domaines, Centraide accentuera son soutien.

Enfin, Centraide maintiendra la manière de faire qui le caractérise. Il demeurera proche des organismes et des communautés afin de bien comprendre leur réalité. Il fera preuve d'ouverture afin de s'ajuster aux contextes particuliers et de déceler les nouvelles solutions émergeant des milieux.

LISTES DES PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE DE RÉFLEXION

Note : postes et fonctions occupés par les personnes au moment de la démarche de réflexion.

COMITÉ SUR LES ORIENTATIONS SOCIALES

Les coprésidents

De Grandpré, Lili, associée principale, CenCEO Conseil, et présidente du comité d'allocation et de relations avec les organismes (CARO), Centraide du Grand Montréal

Roquet, Louis L., président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque, et vice-président du conseil d'administration, Centraide du Grand Montréal

Du conseil d'administration de Centraide du Grand Montréal

Brodhead, Tim, président-directeur général, La fondation de la famille J.W. McConnell

Fleury, Bergman, consultant en relations interculturelles, et vice-président du comité d'allocation et de relations avec les organismes (CARO), Centraide du Grand Montréal

Herscovitch, Alice, directrice générale, Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

Lévesque, Benoît, professeur émérite, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal et École nationale d'administration publique

Séguin, Claude, vice-président principal, Finances et investissements stratégiques, Groupe CGI

Tessier, Robert, président du conseil d'administration, Gaz Métro

Du comité d'allocation et de relations avec les organismes (CARO) de Centraide du Grand Montréal

Bénard, Jacques, consultant, Conseils en développement urbain, et président du comité Soutien aux familles et aux jeunes

Bougie, Caroline, consultante, et présidente du comité Soutien au développement du potentiel de l'action communautaire

Sauriol, Gaétan, directeur principal, Services financiers Métro Richelieu, et président du comité Soutien à l'amélioration des conditions de vie

De Centraide du Grand Montréal

Thibodeau-DeGuire, Michèle, présidente et directrice générale

Bissonnette, Jean-Guy, conseiller à la Direction

Cotte, Pierre-Marie, vice-président – Développement philanthropique

Camerlain, Jean, vice-président – Opérations

Masse, Claude, directeur, Service d'allocation et d'analyse sociale

Viens, Odette, directrice, Impact dans la communauté

Bernard, Claude, consultante

COMITÉ-CONSEIL

Bernard, Claude, consultante

Berthiaume, Monique, agente de recherche, Service d'allocation et d'analyse sociale, Centraide du Grand Montréal

Bissonnette, Jean-Guy, conseiller à la Direction, Centraide du Grand Montréal

Brunet, Lyse, vice-présidente – Développement social, Centraide du Grand Montréal

Fontan, Jean-Marc, professeur au département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Hafsi, Taïeb, professeur titulaire de la chaire Walter J. Somers en management stratégique international, HEC Montréal

Lévesque, Benoît, professeur émérite, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal et École nationale d'administration publique

PERSONNES CONSULTÉES

Aznavourian, Chantal, chargée de projet – Développement, Chantier de l'économie sociale

Baillargeon, Jacques, directeur général, Auberge du cœur L'Escalier

Beaudin, Josée, coordonnatrice, 1,2,3 GO! Longueuil

Beaulieu, Denise, directrice, Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges

Bélisle, Johanne, directrice générale, Centre des femmes de Montréal

Bernard, Paul, sociologue, Département de sociologie, Université de Montréal

Bérubé, Myriam, coordonnatrice, Accessibilité – Carrefour de Ressources en Interculturel (CRIC)

Bohémier, Hélène, directrice, Service du développement social, Office municipal d'habitation de Montréal

Boily, Nicole, présidente, Conseil des Montréalaises et consultante en développement social

Bonin, Marie-Josée, directrice, Service diversité sociale, Ville de Montréal

Brochu, France, coordonnatrice, Corporation de développement communautaire de Rosemont

Brodhead, Tim, président-directeur général, La fondation de la famille J.W. McConnell

Charpentier, Céline, directrice générale, Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire

Choquet-Girard, Sophie, étudiante à la maîtrise, HEC Montréal

Chouinard, Jean-Marc, vice-président, Fondation Lucie and André Chagnon

Cloutier, Charlotte, directrice générale, Newton Foundation

Côté, Pierre, directeur général, Toujours ensemble

Coulombe, Céline, directrice générale, Famijeunes

Decelles, Lorraine, coordonnatrice, La Maison d'Aurore

Demers-Godley, Claudette, directrice générale, Y des femmes de Montréal (YWCA)

Doré, René, coordonnateur, Centre de formation populaire C.F.P.

Drouin, Maryse, directrice générale, Corporation de développement communautaire de Longueuil

Dumais, Lucie, codirectrice scientifique, LAREPPS

Evoy, Lance, coordonnateur, Institut de développement communautaire, Université Concordia

Falardeau, Pierre-A., ingénieur, directeur général – Campagne 2009 des employés, des retraités et d'Hydro-Québec, et Chef – Secrétariat Centraide d'Hydro-Québec

Favreau, Gil, directeur – Action et responsabilité sociales, Cirque du Soleil

Fontecilla, Andres, coordonnateur, Conseil communautaire Solidarité Villeray

Fortin, Christine, coordonnatrice, Carrefour Familial Hochelaga

Fortin, Nathalie, coordonnatrice, Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC)

Gagnon, Kathleen, directrice générale, Centre de bénévolat de Laval

Germain, Annick, professeur-chercheur titulaire, INRS-UCS

Gervais, Lise, coordonnatrice générale, Relais-femmes

Giroux, Mireille, coordonnatrice, Mercier-Ouest, Quartier en santé

Jean, Daniel, directeur général, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Jetté, Christian, codirecteur scientifique, LAREPPS

Laperrière, Rachel, directrice générale adjointe, Ville de Montréal

Lapointe, Jean-François, directeur général, L'Ancre des jeunes

Lefebvre, Alain, directeur général, Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Lefebvre, Louise-Hélène, chef de division, Loisirs, sports, culture et développement social, Arrondissement Saint-Laurent

Lévesque, Yves, directeur, Vivre Saint-Michel en santé

Mansilla, Carina, directrice générale, La Relance Jeunes et Familles

Mendell, Margie, économiste, Université Concordia

Nöel, Alain, professeur titulaire, Département de science politique, Université de Montréal

Nombré, Pierre-Martin, coordonnateur, Conférence régionale des élus de Montréal

Pierre-Joseph, Ulysse, professeur, École de service social, Université de Montréal

Rabinowicz, Jane, directrice générale, Santropol Roulant

Tang, Kenny, directeur, Conformité, ING Investment Management

Tremblay, Benoît, directeur général, Institut Pacifique

Trickey, Francine, responsable, secteur Tout-petits/Jeunes, Direction santé publique de Montréal

Vaillancourt, Stéphane, directeur général, YMCA de Montréal

Vaillancourt, Yves, professeur associé, Université du Québec à Montréal

Vles, Raymond, conseiller, gestion du changement, Ville de Montréal

Weil, Kathleen, présidente et directrice générale, Fondation du Grand Montréal

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

¹ Un don solidaire est un don libre de toute attache et qui unit chaque donateur à tous les autres. Le don solidaire repose sur la volonté des donateurs de faire ensemble une plus grande différence.

² Près de soixante personnes ont été consultées : représentants d'organismes communautaires, partenaires institutionnels, de recherche et liés au développement local et communautaire, bénévoles des comités d'allocation. Voir les listes en page 17.

³ *Bâtir des communautés d'entraide et soutenir leur capacité d'agir*, Montréal, Centraide du Grand Montréal (2000).

⁴ Texte inspiré des travaux de P. Townsend, cités dans Apparicio, A.-M. Séguin et X. Leloup, « Modélisation spatiale de la pauvreté à Montréal : apport de la régression géographiquement pondérée », *Le géographe canadien/The Canadian Geographer*, vol. 51, n° 4, 2007, p. 412-427.

⁵ C. Montpetit, *Un portrait de la pauvreté sur le territoire de Centraide du Grand Montréal*, Montréal, Centre Léa-Roback, en collaboration avec Centraide du Grand Montréal, décembre 2007, p. 19. L'étude est disponible sur le site de Centraide à www.centraide-mtl.org.

⁶ Conseil canadien de développement social, « La sécurité économique », *Le progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006*; cité dans C. Montpetit, *op. cit.*, p. 19.

⁷ Sur le territoire de Centraide, 528 312 personnes à faible revenu après impôt en 2005 : données traitées et compilées par Centraide du Grand Montréal à partir des données du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

⁸ Afin de permettre la comparaison entre 1995 et 2005, on se base ici sur le revenu avant impôt.

⁹ Sur le territoire de Centraide, 677 525 personnes à faible revenu avant impôt en 2000 contre 688 320 en 2005 : données traitées et compilées par Centraide du Grand Montréal à partir des données du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

¹⁰ M. Pilon, *Troisième rapport national sur l'état de la santé de la population du Québec : riche de tous nos enfants*, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 2007, p. 58.

¹¹ Jean, S. (2006), « Le risque de pauvreté au Québec selon les indicateurs monétaires de Lacken »; cité dans M. Pilon, *op. cit.*, p. 58.

¹² Institut de la statistique du Québec, « Le taux de faible revenu en forte hausse dans la région de Montréal », Communiqué, 1^{er} novembre 2006; cité dans C. Montpetit, *op. cit.*, p. 48.

¹³ A. Bélanger et Gilbert S. (2006), « La fécondité des immigrantes et de leurs filles au Canada »; cité dans M. Pilon, *op. cit.*, p. 63.

¹⁴ Données des naissances vivantes, Montréal, MSSS 2003-2005, présentées par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, dans le cadre des travaux préparatoires au Sommet sur la maturité scolaire tenu à Montréal, le 28 mai 2009.

¹⁵ Données traitées et compilées par Centraide du Grand Montréal à partir des données du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

¹⁶ 24,1 % des Canadiens ont été en situation de faible revenu au moins une année, sur une période de 5 ans; tiré de G. Picot et J. Myles (2005), « L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale »; cité dans C. Montpetit, *op. cit.*, p. 20.

¹⁷ *Ibid.*, p. 20-21.

¹⁸ G. Picot et J. Myles (2004), « Inégalité du revenu et population à faible revenu au Canada »; cité dans C. Montpetit, *op. cit.*, p. 22.

¹⁹ L. Martel et J. Légaré (2001), « Avec ou sans famille proche à la vieillesse : une description du réseau de soutien informel des personnes âgées selon la présence du conjoint et des enfants »; cité dans C. Montpetit, *op. cit.*, p. 13.

²⁰ C. Montpetit, *op. cit.*, p. 16.

²¹ C. Ungerleider (2002), « L'éducation comme facteur déterminant de la santé »; cité dans C. Montpetit, *op. cit.*, p. 40.

²² P. Apparicio, A.-M. Séguin et X. Leloup, *op. cit.*, p. 412-427.

²³ C. Montpetit, *op. cit.*, p. 62.

²⁴ Centraide du Grand Montréal, *op. cit.*, p. 17.

²⁵ Lyne Poitras, « L'inclusion des communautés ethnoculturelles à l'échelle d'un quartier », article paru dans la revue *Plan Canada*, édition spéciale, Institut canadien des urbanistes, Ottawa, 2009, p. 103.

²⁶ Le programme *Bonne Boîte, Bonne Bouffe* achète de grandes quantités de fruits et légumes frais principalement auprès de producteurs locaux, puis les redistribue aux participants dans les quartiers de Montréal et de Laval.

²⁷ Le projet *Passeport pour ma réussite* coordonne, durant les cinq années du secondaire, une série d'interventions interreliées visant à soutenir 300 jeunes verdunois issus de milieux défavorisés jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

²⁸ Le projet *80, ruelle de l'Avenir* offre un environnement stimulant, de l'aide aux devoirs et des ateliers thématiques afin de favoriser le développement du plein potentiel des jeunes du primaire et du secondaire du Centre-Sud et de Hochelaga-Maisonneuve.

²⁹ Le mouvement *PHAS* est une mobilisation de parents, d'intervenants et d'autres personnes concernées par l'accès aux services pour les enfants handicapés et leurs parents. L'objectif est de faire valoir les besoins et de réclamer des services adéquats.

³⁰ Le projet *LIENS* recrute et offre de la formation à des personnes handicapées afin qu'elles puissent devenir des émissaires et représenter les personnes handicapées auprès des élus et des administrateurs locaux dans le but de développer l'accès aux services municipaux à l'échelle de leur quartier ou de leur arrondissement.